

# Maintien TGV et GARE de RUFFEC

## Survie du Territoire

Communiqué de presse du 19.06.2017

Ce ne sera qu'un « Au Revoir »...

Nous l'avons déjà dit, Libourne et Châtelleraut ont conservé leur desserte TGV, pourquoi pas Ruffec ? Les 100 000 habitants du bassin de vie du Ruffecoïse, au carrefour du Nord-Charente, Sud Deux-Sèvres et Sud-Vienne, considèrent ce traitement différentiel comme une réelle injustice au regard de leurs besoins largement comparables à ceux du Châtelleraudais.

En ce qui concerne le service TER, les lignes ont bougé. Le 9h20 à Ruffec, arrivée Poitiers à 10h03 pour une correspondance TGV à 10h19, arrivée Paris à 11h51 est confirmé. Cependant, si nous avons l'engagement oral de la mise en place de 4 « quai à quai » en gare de Poitiers, il nous manque toujours, à ce jour, la confirmation écrite.

Il reste donc des avancées à obtenir sur la desserte TER de la Gare de Ruffec pour des correspondances TGV en Gare de POITIERS. Elles doivent passer de 6 trains par jours à 7, avec au moins 2 TER semi-directs, s'arrêtant seulement à Saint-Saviol, Anché Voulon, et Vivonne.

Nous demandons toujours la diminution du temps d'escale en Gare de Poitiers pour diminuer la pénibilité des changements et des trajets dans leur globalité.

A ce sujet, nous rencontrons les élus du Conseil Régional en charge des infrastructures et du transport ferroviaire, mercredi 21 juin à Angoulême. L'objectif sera de travailler en anticipation sur les grilles horaires de 2018, et la création d'un véritable service TER de week-end en Gare de Ruffec.

Concernant, la desserte TGV de Ruffec, nous restons plus que jamais déterminés et combattifs, pour conserver l'avantage acquis. Depuis plus de 20 ans, le TGV fait partie du quotidien du Bassin de vie. Une perte définitive est impossible car comparable à une véritable amputation.

C'est pourquoi, nous considérons que la disparition des arrêts TGV de Ruffec à compter du 2 juillet, ne peut être qu'une suspension provisoire.

Nous exigeons toujours le rétablissement de cette desserte, pour le service d'hiver, à compter du 2 décembre 2017. Nous l'avons démontré, cette demande est techniquement faisable, économiquement rentable puisque n'engageant aucun surcoût supplémentaire, donc socialement légitime.

C'est ce que nous rappellerons le **samedi 1<sup>er</sup> juillet**, veille de la mise en service de la LGV, lors d'un rassemblement festif **en gare de Ruffec à partir de 18h30**, pour dire ensemble « au revoir » au TGV et non pas « adieu ».



### **AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE :**

Par arrêté en date du 30 juin 2017, M. le Maire de Courcôme a ordonné l'ouverture d'une enquête publique, du **mercredi 19 juillet 2017 au mercredi 2 août 2017 inclus**, en vue de **procéder à l'aliénation des chemins ruraux de « La Fragnée » et de « Dessus le Roc »**.

M. Jean-Michel COUILLAUD, domicilié 8, route de Ruffec, 16240 Courcôme, retraité du Ministère de la Défense, branche Gendarmerie Nationale au Grade de Major, a été désigné pour assurer les fonctions de commissaire enquêteur.

Un registre sera déposé en mairie de Courcôme aux jours et heures d'ouverture au public pendant la durée de l'enquête publique. Le commissaire enquêteur recevra en personne les observations du public en mairie de Courcôme de 10h à 12h, le mercredi 2 août 2017, dernier jour de l'enquête.

Il disposera d'un délai de trente jours pour adresser au maire de la commune de Courcôme le dossier et le registre accompagnés de ses conclusions motivées.

Par la suite, le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie de Courcôme aux jours et heures habituels d'ouverture.

# COURCÔME

## Mairie de Courcôme

18 Grand'Rue

16240 Courcôme

Tel : 05 45 31 01 68

Fax : 05 45 30 33 65

Courriel :

[mairiedecourcome@wanadoo.fr](mailto:mairiedecourcome@wanadoo.fr)

Ouverture du secrétariat

lundi, mercredi, jeudi, vendredi  
de 10h00 à 12h00

Site : [www.courcome.fr](http://www.courcome.fr)

## Agence postale communale

Tel : 05 45 31 00 23

lundi, mardi, jeudi, vendredi  
de 09h00 à 12h30

**mercredi de 10h00 à 12h00**

## Bibliothèque municipale

samedi de 14h00 à 16h00  
maison des associations

## Calitom



## Collecte des sacs jaunes

mercredis 12 et 26 juillet

## Collecte des sacs noirs

lundis 3-10-17-24-31 juillet

sortir vos conteneurs  
ou sacs la veille

## CHANTIERS COMMUNAUX :

L'entreprise courcômoise **STM** est retenue pour réaliser le remplacement des portes et fenêtres de la salle des associations.

Les menuiseries seront en bois exotique aux normes thermiques avec une finition laquée gris clair, selon les recommandations de l'Architecte des Bâtiments de France.

L'entreprise **Bruno MORIN** procèdera aux réparations des pierres d'ouvertures.

Ces travaux entrent dans le programme de mise aux normes de l'accessibilité aux personnes handicapées

des bâtiments recevant du public.

Concernant les travaux de l'église, la **DRAC** (Direction Régionale des Affaires Culturelles) a accordé une subvention pour la restauration du coq, pose d'un paratonnerre, nettoyage de la toiture en lauzes, pose de gouttière zinc, enduit de chaux sur mur intérieur de la sacristie et réparation de pierre de façade endommagée suite à sinistre. La taille de pierre sera réalisée sur place par « **l'Atelier Pierre sans Frontière** » qui animera le chantier qui débutera en septembre.

## En cas d'épisode de forte chaleur, un numéro d'information est mis à disposition du public :

0800 06 66 66

(gratuit depuis un poste fixe)

Votre santé est en danger lorsque la température extérieure est plus élevée que la température habituelle dans votre région.

- ▶ La chaleur fatigue toujours
- ▶ Elle peut entraîner des accidents graves et même mortels, comme la déshydratation ou le coup de chaleur
- ▶ La pollution de l'air et l'humidité aggravent les effets liés à la chaleur.

**Ces risques peuvent survenir dès les premiers jours de chaleur.**

**Des gestes simples permettent d'éviter les accidents. Il faut se préparer AVANT les premiers signes de souffrance corporelle, même si ces signes paraissent insignifiants.**

Mouiller son corps et se ventiler

Manger en quantité suffisante

Maintenir sa maison au frais : fermer les volets le jour

Ne pas boire d'alcool

Donner et prendre des nouvelles de ses proches

Éviter les efforts physiques

**BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU**

## **LE MOT DU MAIRE**

**Bonnes vacances toutes les vacances !!!**

Je voudrais commencer ce traditionnel mot par des remerciements aux Courcômois. Nous avons connu un mois de juin assez extraordinaire aussi bien par le temps que par la qualité des nombreuses animations. Ce qui me réjouit c'est la réussite de ces activités, l'implication des bénévoles mais aussi la participation de la population locale.

**A** titre personnel, je dois aussi remercier les nombreuses personnes du village, pour leur soutien, suite au décès soudain de ma maman.

**Avant** de se laisser porter par la torpeur estivale, je vous invite cordialement à la journée récréative du 14 juillet avec ses randonnées mais aussi sa deuxième coupe du monde de rampeau. Venez et participez nombreux, car la coupe ne doit pas quitter le territoire communal !

**J'**ai le plaisir de vous informer que Monsieur Jean DIOGO a été élu second adjoint en remplacement de Philippe ARPAGIAN, ce dernier siégeant toujours au conseil municipal afin de nous apporter sa bonne humeur mais aussi son expertise financière.

**Avant** même le début des vacances, certaines choses auront changé : la ligne LGV sera mise en service le 2 juillet, le TGV ne s'arrêtera plus à RUFFEC.

Sur ce point, je regrette le sectarisme de certains malgré mes avertissements appuyés. Une stratégie délirante au service de l'intérêt politique personnel et non pas du bassin de vie. Ce dernier s'enclavant inexorablement avec une ville centre qui devient fantomatique.

**Avant** même le début des vacances, je remercie les conducteurs d'engins agricoles de conduire doucement dans l'agglomération, de respecter les chemins et les riverains, de nettoyer au maximum leurs machines afin que la commune ne soit pas envahie par la paille et la terre...

**Après** les vacances, aurons-nous la semaine des quatre jours à l'école comme beaucoup le souhaite ? et bien en principe non... Je vous rappelle que maintenant c'est la CDC Val de Charente qui gère cela. Nous allons donc continuer à appliquer cette réforme non préparée et extrêmement coûteuse : mais si c'est pour le bien des enfants...

**Après** les vacances, les divers chantiers de rénovation de la commune vont continuer : routes, chemins, église, « ancienne cure » et « grange aux chouettes ».

**Après** les vacances, le dossier des fusions communales va avancer sans doute plus rapidement que prévu car notre nouveau gouvernement va sans doute légiférer sur ce point.

Cordialement

**Fabrice Geoffroy**



### **JOBS D'ÉTÉ :**

Six jeunes ont postulé pour les jobs d'été du mois de juillet. Ils seront occupés aux travaux de secrétariat et divers entretiens de voirie et peinture. Renseignements et inscription à la mairie.

### **PERMANENCES DE CONCILIATION DE JUSTICE :**

Des permanences sont organisées par le Ministère de la justice pour régler à l'amiable les différends portant sur : problèmes de voisinage, différends entre propriétaires et locataires ou locataires entre eux, différends relatifs à un contrat de travail, impayés, malfaçons de travaux, etc.

**Le recours à la conciliation est gratuit.**

Permanences de juillet pour le canton :

Les mardis 4 et 18 juillet à AIGRE à la Mairie de 10h à 12h

Les mardis 11 et 25 juillet à RUFFEC au tribunal de 10h à 12h

Le conciliateur de justice pour le canton Charente Nord est M. Alain TOMSIN 06.88.11.15.91 [alaintomsin@orange.fr](mailto:alaintomsin@orange.fr)

### **CONGÉS :**

#### **Ecole du RPI des P'tits Loups :**

Les élèves seront en vacances le vendredi 7 juillet au soir et reprendront le chemin de l'école le lundi 04 septembre.

#### **Bibliothèque :**

La bibliothèque municipale sera fermée le 15 juillet, et les 5 et 12 août. N'hésitez pas à venir chercher des livres afin de ne pas manquer de lectures pour vos vacances

## FESTIVITES DU MOIS

# COURCÔME

## 14 JUILLET

### Journée Récréative

#### Le matin

- 9h30 Café d'accueil offert par l'association ACCES
- 10h00 Randonnée pédestre ou vélo autour de Courcôme
- 12h00 Apéritif offert aux participants par la municipalité
- Pique-nique sous la halle-auvent (ne pas oublier son panier garni !)

# FÊTE NATIONALE

## 14 juillet 2017



#### L'après-midi

- Coupe du Monde de Rampeau (essais libres dès le matin)
- Pétanque
- Ping-pong et autres jeux !!!

#### BUVETTE



OUVERT A TOUS !!!

Les marcheurs de COURCÔME vous invitent à la balade du samedi 08 juillet 2017.

Rendez-vous devant la salle des fêtes de COURCÔME pour le départ en voitures à 9 h, direction la place de l'église de Juillé pour le départ de la Rando à 9 h30.

Au retour de la balade, un pique-nique est prévu chez Anne pour ceux qui le désirent.

N'oubliez pas votre panier garni.

Plus de renseignements :

[philippe.queron0426@orange.fr](mailto:philippe.queron0426@orange.fr) & 05 45 30 05 57  
& 06 47 11 78 53 & 06 79 24 89 66



Vendredis 7 et 21 juillet 2017

Informations au : 06 70 74 16 68

# J'❤️ COURCÔME

### PROGRAMME ÉTÉ ACTIF A COURCÔME POUR JUILLET ET AOÛT

DATE	ACTIVITE	HORAIRE	LIEU	AGE	PRIX
20-juil	Paléontologie	14H / 17H	Vestiaire ancien stade	8/16ans	Gratuit
27-juil	Paléontologie	14H / 17H	Vestiaire ancien stade	8/16ans	Gratuit
31-juil	Tennis	14H30 / 16H	Salle socio-culturelle	dès 7ans	2 €
01-août	Roller	14H30 / 16H	Salle socio-culturelle	6/16ans	2 €
03-août	Roller	10H / 11H30	Salle socio-culturelle	6/16ans	2 €
10-août	Paléontologie	14H / 17H	Vestiaire ancien stade	8/16ans	Gratuit
12-août	Rando pédestre	9H30 / 12H	Mairie	pour tous	Gratuit

Réservation du 26 juin au 11 août du lundi au vendredi de 9H à 12H

à Ruffec au 07.80.49.05.09 ou à Villefagnan au 05.45.30.71.49

D'autres activités sont proposées dans les communes voisines.

Vous trouverez le programme détaillé en mairie, auprès de la communauté de communes Val de Charente ou sur le site [www.eteactif.fr](http://www.eteactif.fr)



Comité de rédaction : Jean Diogo et son équipe - Impression : Mairie de Courcôme

Distribution : Mairie de Courcôme - Dépôt légal : Bibliothèque de Poitiers